

5.0 crédits

30.0 h

2q

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	L'objet du cours recouvre à la fois les acteurs institutionnels (tels qu'ils figurent dans les traités instituant l'UE), qu'ils soient européens (Commission, Parlement, Conseil des ministres, Cour de Justice, Comité des régions, Comité économique et social, Banque centrale, Banque d'investissement, etc.) ou nationaux (composantes nationales du Parlement, du Conseil des ministres, du Comité des régions et du Comité économique et social, etc.), et les acteurs non institutionnels (partis politiques, organisations représentatives d'intérêts - des travailleurs ou des employeurs, de secteurs économiques, régionaux ou locaux, etc. - ou promotrices de cause, " think tanks " et experts, médias et instituts de sondage d'opinion, etc.), que leurs cadres organisationnels se situent au niveau européen (ex. le Confédération européenne des syndicats, le " BusinessEurope ", le Bureau européen de l'environnement, etc.) ou bien au niveau national.
Acquis d'apprentissage	A l'issue du cours, les étudiants devront avoir une image globale de l'ensemble des grandes catégories d'acteurs collectifs qui participent au " jeu politique européen " ainsi que des principales configurations d'interactions qui les unissent, et autour desquelles s'articulent les grandes dynamiques de fonctionnement et de développement de l'UE. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral ou écrit.
Contenu :	Pour traiter cet objet, deux perspectives seront combinées. D'une part, une perspective statique qui visera à dresser la carte d'identité de chacun des types d'acteurs abordés, en évoquant leur composition, leurs ressources et instruments d'action principaux, leurs identités et orientations politiques et le poids général qui peut leur être attribué dans le processus de décision politique européenne. D'autre part, une perspective dynamique, centrée sur les types de relations que ces acteurs entretiennent entre eux, et notamment les grandes configurations d'interactions qui peuvent être dégagées de l'observation globale du " jeu politique européen ". Un recours à l'un ou l'autre cas d'étude jugé particulièrement illustratif pourra servir de support au développement de cette seconde perspective.
Autres infos :	Prérequis : droit institutionnel. Support : à définir par le titulaire.
Cycle et année d'étude: :	<a href="#">&gt; Master [120] en information et communication</a> <a href="#">&gt; Master [60] en sciences politiques, orientation générale</a> <a href="#">&gt; Master [120] en administration publique</a> <a href="#">&gt; Master [120] en sciences politiques, orientation générale</a> <a href="#">&gt; Master [120] en sciences politiques, orientation relations internationales</a> <a href="#">&gt; Master [120] en études européennes</a>
Faculté ou entité en charge:	EURO